



BANQUES & ASSURANCES



17 avril 2015

Catherine
FLEURY



02.97.01.24.08.

EFFECTIFS :



BRAVO !

Chers collègues, prenez-en de la graine : dès avril, la Direction a rempli son objectif de l'année 2015 qui était de parvenir à 159,4 ETP (Equivalent Temps Plein) . Nous sommes actuellement 159,2 ETP. Pour mémoire, l'autorisation 2014 était de 169,2 ETP.

Faire mieux avec moins

Pierrick
DAVID



02.99.85.47.88.
06.68.19.28.57.

OCAPI :

Comme déjà évoqué dans nos Flashes DP, OCAPI mouline et la Direction « ajuste » les effectifs. **Mais le travail reste à faire**, malgré les absences multiples (réunions, plénières, formations, maladies, maternité, congés).

Hors, il semble que cet « ajustement » commence à provoquer des surcharges de travail importantes qui créent des tensions **de plus en plus palpables dans certaines agences.**

La Direction souhaite que les collègues concernés s'en ouvrent auprès de leur hiérarchie afin de trouver, au plus vite, une solution.

Surtout, n'hésitez pas à contacter et à rencontrer vos élus Cfdt. Nous sommes là pour vous soutenir et intervenir auprès de la Direction si besoin .



PROMOTIONS

AUGMENTATIONS :

10 promotions dans notre Groupe :

5 femmes, 5 hommes. Parité respectée .

Nous avons également 12 révisions de salaire, ce qui nous fait un total de 22 personnes pour avril 2015. Il faudra faire un effort en octobre pour arriver à une revalorisation du tiers de l'effectif, comme c'était le cas les années précédentes dans le groupe du MORBIHAN, et ainsi tenir le rythme d'une révision tous les 35 mois (moyenne BDDF et DRO).

Vos élus Cfdt seront très vigilants sur ce point.

Béatrice
ROUVRAIS



02.97.87.63.54.

EGALITE PROFESSIONNELLE

FEMMES—HOMMES :

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes est entrée en vigueur le 6 août 2014. Elle prévoit, dans son article L225-16 alinéa 2, que le conjoint salarié de la femme enceinte ou la personne liée à elle par pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle bénéficie également d'une autorisation d'absence pour se rendre à TROIS de ces examens obligatoires au maximum.

Messieurs : n'hésitez pas à profiter de cette possibilité pour accompagner vos compagnes et, si besoin, contactez vos élus Cfdt pour de plus amples renseignements .

DIF → CPF : Compte Personnel de Formation

Vous avez reçu en janvier 2015 un courrier vous précisant le solde de vos heures D I F acquises et non utilisées.

Vérifier qu'il n'y a pas de différence. Si c'était le cas, contactez votre RGRH.

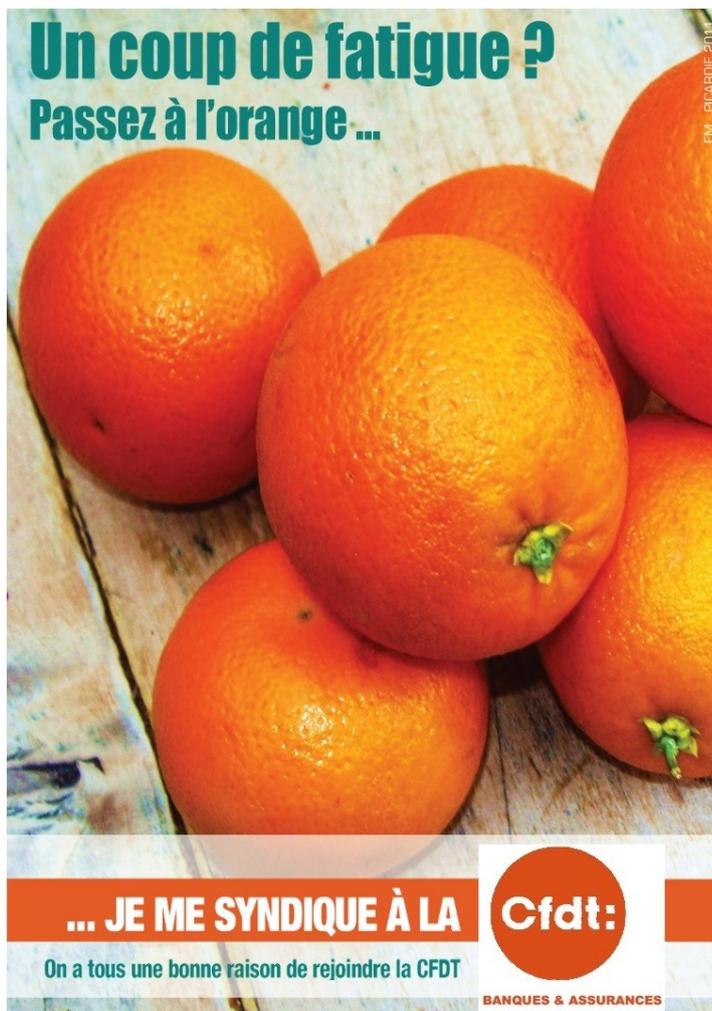
Vous devez également transférer ces heures DIF sur votre Compte Personnel de Formation, ce qui permet de tout regrouper sur un SEUL compte, donc plus facile à gérer .

C P F accessible sur Intranet :

[Echonet / Mon espace RH / Carrières](#)
[Le Compte Personnel Formation.](#)

C P F accessible sur le site :

www.moncompteformation.gouv.fr.



**Un coup de fatigue ?
Passez à l'orange ...**

... JE ME SYNDIQUE À LA

Cfdt:

On a tous une bonne raison de rejoindre la CFDT

BANQUES & ASSURANCES

MOUVEMENTS DU PERSONNEL :

Février 2015 :

Estelle B :	Vannes Madeleine	Vannes
Stéphane B :	Vannes	Vannes Sené
Sylvie G :	Hennebont Larmor	PASC
Mélanie D :	Vannes	Vannes (CRC)

Mars 2015 :

Etienne B L :	Vannes	Nantes JJ Rousseau
Romain P :	Vannes	Vannes MDE
Stéphanie T :	Vannes MDE	Le Mans

Départs en retraite :

Jocelyne C.

BONT VENT A TOUTES ET A TOUS !

Prochaine réunion le mardi 19 mai 2015

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

CFDT BNPP DRO – 1 Allée Baco – 5^e étage – 44000 NANTES – Z08085C – 02 51 84 53 61 (62) (63)

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et :

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

N° : Agence, entité, groupe de rattachement :

